



COMITE DE TECHNIQUE ATI DU 15 MAI 2019

COMPTE RENDU

Séance du 15 mai 2019

Date de convocation : 25 avril 2019

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres présents : 14/24

Membres votants : 13/24

L'an deux mille dix-neuf, le quinze mai, le Comité technique de l'ATI Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Collège des collectivités :

Avec voix délibérative : Pierre Martinez, Laurent Pélissier, Marie Pasquet, Jean Pierre Bondor, Henry Sarrazin, André Mégias, Michel Cavailles

Sans voix délibérative : Richard Pitaval

Collège des consulaires :

Avec voix délibérative : Pascal Chabert

Collège des associations :

Avec voix délibérative : David Quinot, Stéphan Jannez

Collège société civile :

Avec voix délibérative : Claude Constant, Daniel Remy, Annelise Chevalier

Techniciens et partenaires invités :

Guillaume Gai-Minietti (Conseil Régional), Zoé Valat (Département du Gard), Karine Diaz (CCPL), Carole Colenson (CCPC),

Equipe ATI :

Maxime Charlier, Aude Faye, Marie Galand, Catherine Bazile,

Le Président, Pierre Martinez vérifie le quorum et précise en ouverture du Comité Technique l'ordre du jour :

1- Avis de pré-sélection des dossiers :

- Etudes pour la reconnexion du Vieux Vistre - Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle.
- Rénovation éco-performante de l'éclairage public du centre-ville de Calvisson

1 - Avis de pré-sélection des dossiers

Etudes pour la reconnexion du Vieux Vistre

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Rhône Vistre Vidourle

FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :

Axe 4 : Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable

Objectif thématique : Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources

Priorité Investissement 6d : Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Objectif spécifique : Grands chantiers de gestion et de restauration écologique des infrastructures vertes et bleues.

Présentation de l'opération (éléments de diagnostic, descriptif, objectifs, complémentarité avec d'autres projets...) :

Suite à la fréquence des débordements impactant la commune de Vestric et Candiac, des travaux de renaturation du Vistre sont envisagés par l'EPTB du Vistre, suite à une étude hydraulique. Dans ce contexte, la Communauté de Communes doit dans un premier temps effectuer des travaux de reconnexion hydraulique du Vieux Vistre au droit du lieu-dit « la Prade » pour prévenir le risque inondation et restaurer les milieux aquatiques. Le projet de revitalisation se fera au travers de la remise en fonctionnement hydraulique et écologique de l'ensemble du lit moyen et de la reconnexion des diverses annexes hydrauliques : bras morts existants, bras morts comblés, zones humides... Le tracé du Vieux Vistre en rive droite est encore visible, grâce notamment à la présence de l'ancienne ripisylve sur une grande partie du linéaire et localement à une végétation caractéristique des zones humides. Le Vieux Vistre n'est pas aujourd'hui alimenté en dehors des périodes de crue et certains tronçons sont remis en eau seulement lors des épisodes de crue. Le lit du Vieux Vistre est marqué par ces écoulements. La remise en eau du Vieux Vistre présente par ailleurs un fort intérêt écologique.

L'étude préconise un certain nombre d'aménagements pour reconstituer la continuité du Vieux Vistre, en particulier à l'amont de la station de traitement des eaux usées de Vestric et Candiac.

La reconnexion et la réouverture des bras morts du Vistre sont importantes à la fois pour améliorer la biodiversité en lien avec les zones humides, et mettre en place une trame bleue de qualité et pour la gestion des inondations : stockages de volumes lors des faibles crues dans les bras morts, circulation des eaux et orientation des écoulements principaux en crue moyenne et ressuyage plus rapide des terres après une forte crue.

Objectifs :

- la revitalisation du Vieux Vistre permettant de rétablir la continuité écologique entre le cours d'eau principal, ses bras morts et son lit moyen, permettant un fonctionnement hydraulique optimal aussi bien à l'étiage qu'en période de crues ;
- la renaturation écologique de la plaine du Vieux Vistre, bénéfique à la revitalisation des milieux naturels et à la reconquête de la biodiversité des milieux terrestres ;
- la lutte contre la pollution des milieux aquatiques, par la réfection des réseaux d'assainissement défectueux, permettant la reconquête de la biodiversité des milieux aquatiques ;
- la sécurisation du cours d'eau

Descriptif : Il s'agit de réaliser un tracé spécifique utilisant un maximum de linéaire de bras mort fonctionnel (Vieux Vistre) et un minimum de travaux de reconnexion a été proposé. La reconnexion choisie se situe à l'amont de station de traitement des eaux usées de Vestric. Ce tronçon de reconnexion nécessite la pose d'une buse et le creusement d'environ 340 mètres de linéaire. :

- La maîtrise d'œuvre d'avant-projet pour la collecte de données, le cadrage réglementaire, les analyses de terrains, le modèle hydraulique et l'analyse multicritères pour définir la phase « travaux » à venir.
- Réalisation de modélisations hydrauliques de l'état actuel et d'un état projeté afin de statuer sur l'intérêt de la restauration physique du lit sur le plan écologique et hydraulique.

Lieu(x) de réalisation : Cours d'eau du Vistre à Vestric et Candiac

Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle : année 2019 Durée : 4 mois

Plan de financement :

Postes de dépenses	Total HT	Financements attendus	
Etudes	24 075 €	Autofinancement (20%)	9 630 €
		FEDER Etudes (60%)	14 445 €
Total	24 075 €	Total	24 075 €

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 13.75/20.

Il est procédé au vote.

Vote : Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

Rénovation éco performante de l'éclairage public du centre-ville de Calvisson

Maître d'ouvrage : Commune de Calvisson

FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :

Axe 3 : Encourager la transition énergétique

Objectif thématique 4 : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs

Priorité Investissement 4c : Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Objectif spécifique 9 : Réduire la consommation énergétique dans les bâtiments publics et le logement social

Présentation de l'opération (éléments de diagnostic, descriptif, objectifs, complémentarité avec d'autres projets...) :

Le projet consiste au remplacement d'anciens luminaires énergivores (mercure) par du matériel récent et économe (LED), dans la rue Fontaine de Vinouze, Route de Nîmes et du centre ancien. Il s'agit de remplacer 63 luminaires, programmé en 2019.

Objectifs :

- La recherche d'économies d'énergie grâce au remplacement d'anciens luminaires énergivores par du matériel récent plus économe : réduction prévisionnelle de consommation 78,5%, soit 30 000 kWh et 3 570 kg en réduction d'émission de CO2 ;
- l'amélioration de la qualité d'éclairage, au bénéfice des administrés.

Lieu(x) de réalisation : commune de Calvisson

Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle : Année 2019

Durée : 1 mois

Plan de financement :

Postes de dépenses	Total HT	Financements attendus	
Rénovation éclairage public	65 987 €	Autofinancement	46 191 €
		FEDER	19 796 €
Total	65 987 €	Total	65 987 €

Soumis à la grille de sélection en séance du Comité de programmation, le projet obtient une note de 11.25/20.

Il est procédé au vote.

Vote : Pour : 13

Abstention : 0

Contre : 0

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 15h30.

Compte-rendu rédigé le 16 mai 2019, à Vauvert,

Le Président, Pierre Martinez